

POURQUOI / COMMENT

PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

Des idéaux pour l'avenir des jeunes



**gosselies
providence
humanités**

Projet éducatif et pédagogique

Septembre 2021

Faubourg de Bruxelles 105 - 6041 Gosselies
071/34.93.10 — Fax 071/35.49.56
<http://www.gph.be> — providence@gph.be

Notre Pouvoir organisateur (P.O.) est fondé par la Congrégation des Sœurs de la Providence. Il assume la tradition spirituelle et pédagogique de ses fondateurs et l'actualise dans le temps présent.

Nous organisons une école catholique d'enseignement secondaire ordinaire des Humanités générales et techniques, qui prépare aux études supérieures et/ou à la vie professionnelle.

Déclaration liminaire

Ouverte sur sa région, son pays, sur l'Europe et sur le monde, l'École Chrétienne du 21^e siècle se doit d'être un lieu engagé d'éducation complète.

Ainsi, comme par le passé, l'Institut de la Providence - Humanités (G.P.H.) portera toute son énergie pour assurer à celles et ceux qui adhèrent à ce projet une formation de base rigoureuse, sans négliger aucune des valeurs qui structurent l'humanité, et aucune des spécificités et des sensibilités propres aux jeunes.

De plus, G.P.H. sera spécialement attentif à l'accueil et à l'écoute des plus défavorisés.

La tâche d'éducation

L'école chrétienne, que nous organisons, s'inspire du document de référence «*Mission de l'école chrétienne*» (CoGEC, 2014).

À ce titre, elle se reconnaît une double mission éducative :

- celle d'éduquer en enseignant;
- celle de faire œuvre d'évangile en éduquant.

Ses objectifs éducatifs peuvent s'exprimer de la manière suivante :

- l'école doit promouvoir la **confiance en soi** et le **développement de la personne** de chacun des élèves, dans toutes ses dimensions;
- elle doit donner à tous des **chances égales d'émancipation sociale** et d'**insertion** dans la vie économique, sociale et culturelle, par l'acquisition de **savoirs** et de **compétences**;
- elle doit assurer l'apprentissage d'une **citoyenneté responsable**.

Elle poursuit ces objectifs à la lumière de l'Évangile et des valeurs humaines et spirituelles qu'il inspire, en faisant mémoire de la personne de Jésus-Christ. Cette mémoire enrichit sa vision humaniste.

Dans le respect de la liberté de conscience, elle ouvre l'intelligence, le cœur et l'esprit des élèves au monde, aux autres et à Dieu, que Jésus nous a fait connaître.

Ces objectifs se traduisent plus concrètement comme suit :

- éveiller la personnalité de chacun aux dimensions de l'humanité (corporelles, intellectuelles, affectives, sociales et spirituelles);
- mettre chacun en rapport avec les œuvres de la culture (artistiques, littéraires, scientifiques et techniques);
- accueillir l'enfant dans sa singularité;
- accorder un soutien privilégié à ceux qui en ont le plus besoin;
- aider les jeunes à accéder à l'autonomie et à l'exercice responsable de la liberté;
- les aider à devenir des acteurs responsables, efficaces et créatifs.

Ils se poursuivront

- en accueillant tous ceux qui se présentent à l'école;
- dans l'activité même d'enseigner;
- dans la façon de vivre les relations entre personnes;
- en développant au sein de l'école des pratiques démocratiques;
- en offrant à chacun la liberté de construire sa propre identité;
- dans les lieux et les moments de ressourcement, de prière, d'expérience spirituelle, de célébration et de partage.

La tâche de formation

Le projet pédagogique de l'école chrétienne constitue un ensemble de **convictions pédagogiques** et de **moyens généraux** qui permettent d'atteindre ces objectifs.

Les **convictions** vont dans le sens d'une pédagogie qui sache accueillir tous les enfants, aider chacun d'eux à développer une personnalité autonome et ouverte aux autres, et à se construire un patrimoine de savoirs et de compétences. L'école est un milieu de vie à part entière, où le droit à l'erreur est reconnu, où la qualité du respect et de l'écoute de l'autre doit être privilégiée.

Une telle pédagogie est :

construite sur le sens, c'est-à-dire

- centrée sur l'apprentissage : l'élève ne reçoit pas un enseignement, il prend une place centrale et active dans son propre apprentissage. L'école et les enseignants doivent être attentifs à favoriser l'autonomie de l'élève. Celui-ci se met en recherche, prend des initiatives et des responsabilités, s'appuie sur ce qu'il sait déjà, se confronte avec les autres, s'autoévalue;
- enrichie par le développement de l'esprit critique et du jugement;
- axée sur l'apprentissage de savoirs et la maîtrise progressive de compétences qui trouvent leur sens dans les réalités d'aujourd'hui, économiques, sociales et technologiques;
- orientée sur la construction progressive du projet d'insertion du jeune dans la vie sociale et professionnelle;
- ancrée, pour la réussite de chacun, dans la volonté de conduire les élèves à un niveau optimal de compétences.

centrée sur la coopération et le partage, c'est-à-dire

- fondée sur des comportements de travail collectif et individuel, qui favorisent la solidarité, la prise de responsabilités, la communication et l'autonomie;
- appuyée par des pratiques démocratiques réelles, dans le respect des règles de vie claires, cohérentes, connues de tous et partagées;
- soucieuse d'ouvrir les jeunes à une dimension européenne et mondiale.

respectueuse des différences, c'est-à-dire qu'elle

- reconnaît l'hétérogénéité des groupes et la singularité de chacun en lui permettant de se réaliser dans le développement des compétences qui sont les siennes;
- assure aux élèves en difficulté comme aux plus performants des occasions d'épanouissement;

- varie les situations d'apprentissage (collectives, individualisées et interactives);
- accepte des rythmes différents dans l'évolution de chacun;
- permet à chaque élève de trouver un équilibre dans le développement harmonieux de toutes ses dimensions : motrices, sociales, affectives, esthétiques, intellectuelles, spirituelles et religieuses;
- respecte, dans une volonté d'ouverture, les différences culturelles et philosophiques; offre à chacun la liberté de se situer dans la relation avec le Dieu de Jésus, et de le rejoindre à l'endroit du chemin où il se trouve.

Les **moyens** de cette pédagogie sont ceux que met en place une **équipe éducative** consciente de sa propre hétérogénéité, soucieuse d'utiliser les qualités de chacun de ses membres et prête à **rompre la rigidité** de la classe, de l'emploi du temps et de l'espace, et des programmes.

- ↑ Les enseignants, la direction et le personnel d'éducation sont des personnes-ressources qui suscitent des projets, créent un environnement stimulant, organisent les situations d'apprentissage et favorisent la structuration des savoirs.
- ↑ Ils œuvrent ensemble à la maîtrise par les élèves des compétences liées aux formes d'enseignement qu'ils suivent.
- ↑ Ils sont les acteurs d'une éducation aux technologies nouvelles de communication.
- ↑ Ils favorisent la créativité.
- ↑ Ils reconnaissent dans le rapport du jeune au savoir la place de l'affectivité, du désir et des émotions.
- ↑ Ils construisent leur cohésion en menant un travail d'équipe.
- ↑ Ils décloisonnent les matières, notamment par une approche interdisciplinaire.
- ↑ Ils pratiquent des formes d'évaluation favorisant l'acquisition progressive et intégrée des compétences dans les différentes disciplines.
- ↑ Ils associent à leurs projets tous les partenaires de l'école.
- ↑ Ils renforcent leur professionnalisme, notamment par des projets de formation continue.
- ↑ Ils reconnaissent en leur sein une équipe d'animation pastorale, qui soutient le principe d'une éducation chrétienne en lui réservant des lieux et des temps appropriés.

Les moyens cités ci-dessus ne sont pas exhaustifs; ils constituent un cadre de réflexion sur des préoccupations dont les enseignants conserveront le souci.

Ce projet comporte :

une éducation soignée, basée sur les ressources de la tradition chrétienne, respectant à la fois la formation intellectuelle, physique et sociale, et se souciant particulièrement de la personne ;

une formation rigoureuse pour la personne du 21^e siècle

Le jeune est et doit rester le centre des préoccupations de l'équipe éducative.

La pédagogie mise en œuvre veillera à :

- donner du sens aux savoirs et à l'acquisition des compétences;
- impliquer l'élève en le rendant participatif;
- se différencier en respectant les potentialités propres de chaque individu.

Chaque membre de la communauté éducative portera un regard particulier sur **les élèves les moins favorisés** et les familles bien souvent en difficulté ;

une ouverture sur sa région, son pays, l'Europe et le monde.

G.P.H. développera les valeurs civiques et l'éveil des jeunes à la citoyenneté responsable.

G.P.H. attachera une grande importance à la relation interrégionale et régionale, tant dans le contexte scolaire que dans le quotidien humain.

Il favorisera des contacts privilégiés avec tous les organismes gérant des problèmes locaux; de plus, il veillera à s'associer aux diverses commissions s'occupant de la gestion régionale de l'offre d'enseignement.

G.P.H. aura à cœur de favoriser toutes les initiatives impliquant une meilleure intégration européenne, dans le respect des cultures différentes.

N.B. : Toute modification substantielle au projet éducatif et pédagogique sera communiquée aux parents.